

Réf: Dossier 171049

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAHORE MACHINERIE »

Siège Abidjan, Songon, SAPH, Lot 6 ET 7, Ilot 3A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/11/2022 reçus par Me KONE AFFOUSSIETOU OUATTARA , NOTAIRE, enregistrés , le 25/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAHORE MACHINERIE »

Objet: Vente d'engins, Location d'engins, Diagnostics et Maintenance d'engins, Vente de pièces d'engins, Import-Export d'engins et de pièces détachées.

Et généralement , toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini aux alinéas précédents, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, SAPH, Lot 6 ET 7, Ilot 3A

Dirigeant(s) M KADIOGO GOMBASDA BENOIT (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-12044 du 28/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI